

RÉSUMÉ

Profil démographique et d'emploi

L'Association canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD) a retenu les services de The Portage Group pour mener le Sondage bisannuel sur le marché du travail et de l'emploi de 2021 afin d'obtenir des renseignements clé sur la main-d'œuvre de la profession d'hygiéniste dentaire au Canada.

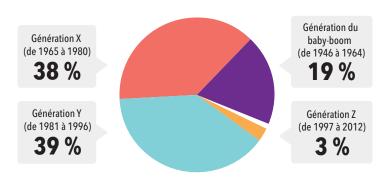
Le taux de réponse au sondage a été élevé. Au total, 4137 hygiénistes dentaires ont rempli le questionnaire distribué par voie électronique par le biais d'un site Web sécurisé, et promu par courriel à tous les membres de l'ACHD âgés de 18 ans et plus. Le sondage a eu lieu du 14 septembre au 15 octobre 2021. L'analyse et le rapport ont été terminés en décembre 2021.

Profil démographique

- L'âge moyen des répondants du sondage était de 43 ans et la répartition était égale entre les âges de 25 et 59 ans.
- 81 % des répondants se sont définis comme étant blancs ou caucasiens. Les hygiénistes dentaires d'origine sudasiatique, chinoise et philippine représentaient chacune entre 3 % et 5 % des répondants; 3 % des répondants se définissent comme étant des membres des Premières Nations, des Métis ou des Inuits.

Répartition générationnelle

 Le pourcentage des répondants de générations Y et X est à peu près le même, alors que les baby-boomers représentent 19 % des répondants, ce qui est légèrement plus élevé qu'en 2019 (16 %) et en 2017 (13 %).



△ Taux de réponse par génération

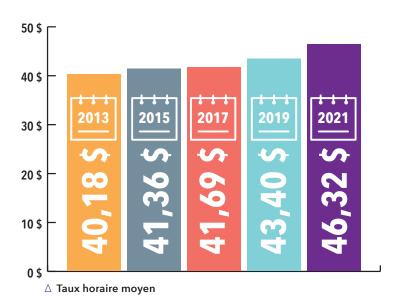
Profil d'emploi

Parmi tous les répondants qui travaillent en hygiène dentaire, 94 % sont des employés; 53 % travaillent à temps plein et 40 % travaillent à temps partiel, ce qui correspond aux résultats du sondage de 2019. Les postes à temps plein ont légèrement augmenté chaque année depuis 2013.

Au cours des deux dernières années, le taux horaire moyen a augmenté de 6,7 %, dépassant le taux d'inflation pour la période, qui est de 5,72 % selon les calculs de la Banque du Canada.¹

Rémunération

 Le taux horaire moyen des répondants en 2021 est de 46,32 \$, y compris les bonis et les commissions (le cas échéant), ce qui poursuit la tendance des augmentations graduelles des taux horaires, observées au cours des années précédentes.



¹ Banque du Canada. https://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation/

RÉSUMÉ Profil d'emploi

Rémunération (suite)

- 90 % des répondants gagnent un tarif horaire—soit un peu plus élevé qu'en 2019 – alors que 4 % gagnent un salaire annuel et 5 % sont payés à la commission.
- 11 % des emplois en hygiène dentaire offrent un boni en plus de la rémunération régulière, ce qui compte pour 2,6 % de la compensation totale en moyenne.
- Comme dans les années précédentes, l'Alberta a le taux horaire effectif moyen le plus élevé à 57,12 \$, ce qui est presque 15 % plus élevé que la prochaine province au taux le plus élevé, la Colombie-Britannique, où les répondants gagnent un taux horaire de 49,88 \$. Le Nouveau-Brunswick continue d'avoir le taux horaire moyen le plus bas, à 36,36 \$.

Avantages sociaux

 86 % des répondants reçoivent au moins un avantage en matière d'emploi. Les répondants reçoivent les cinq principaux avantages suivants : soins dentaires (61 %), vacances/ congés payés (53 %), allocation pour uniformes (42 %), perfectionnement professionnel (29 %) et stationnement (24 %).



- 94 % des répondants qui travaillent à temps plein déclarent avoir des avantages par rapport à seulement 83 % des répondants qui travaillent à temps partiel.
- Les avantages que les répondants affirment obtenir le moins souvent comprennent le régime d'épargne-retraite (5 %), le régime de pension (6 %), le partage de profits/bonis (6 %), et le paiement de la cotisation à l'association professionnelle ou à l'organisme de réglementation professionnelle (8 %).

Heures de travail

- Les répondants qui occupent un poste à temps plein travaillent en moyenne 36,9 heures par semaine, soit une hausse de 6,9 heures par rapport à 2019, alors que les répondants employés à temps partiel travaillent en moyenne 23 heures par semaine.
- Le taux de satisfaction à l'égard du nombre d'heures de travail par semaine a légèrement diminué, allant de 73 % en 2019 à 70 % en 2021. Depuis 2017, un nombre croissant de répondants ont déclaré qu'ils préféreraient travailler moins d'heures par semaine.









travaillent 20 heures par semaine ou moins

travaillent entre 21 et 30 heures par semaine

travaillent entre 31 et 40 heures par semaine

travaillent entre 41 et 50 heures par semaine

Taux de chômage et congé d'emploi

- Le taux de chômage des répondants est de 1 %, ce qui est bien inférieur au taux de chômage actuel de 6,7 %, tel que déclaré par Statistique Canada en octobre 2021.²
- Le congé de maternité (43 %) est la principale raison citée par les répondants pour être en congé de leur emploi. Dixsept pour cent (17 %) des répondants ont déclaré être en congé d'invalidité; 15 % sont en congé pour des raisons liées à la pandémie de la COVID-19.



À l'échelle nationale

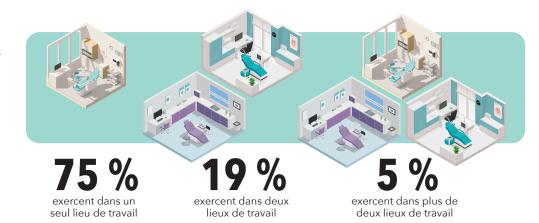
²Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/211105/dq211105a-fra.htm

RÉSUMÉ Profil professionnel

Profil professionnel

Milieu de travail

- 94 % des répondants (91 % en 2019; 92 % en 2017) disent que leur premier milieu de pratique est le cabinet dentaire ou d'hygiène dentaire, suivi par l'éducation (3 %) et la santé publique (2 %).
- 14 % des répondants qui travaillent en pratique clinique sont employés par une société dentaire; 1 % des répondants travaille dans une pratique où le propriétaire est un hygiéniste dentaire.



- 75 % des répondants exercent dans un seul lieu de travail
 (71 % en 2019, 72 % en 2017, 74 % en 2015, et 75 % en 2013),
 19 % exercent dans deux lieux de travail, alors que
 5 % exercent dans trois lieux de travail ou plus.
- Les répondants qui travaillent dans un cabinet de spécialité signalent le plus souvent travailler en cabinets de parodontie (44 %) ou d'orthodontie (31 %).
- Le nombre de répondants ayant un contrat de travail écrit continue de suivre une tendance à la hausse, passant de 40 % en 2015 à 54 % en 2021. Comme dans les années précédentes, les contrats de travail sont les plus courants en Ontario.



- 38 % des répondants affirment que leur employeur effectue une évaluation de rendement annuelle, ce qui correspond aux sondages précédents (42 % en 2019, 39 % en 2017, 38 % en 2015, et 34 % en 2013).
- Les répondants collaborent le plus souvent avec les dentistes (82 %), suivis par les denturologues (34 %) et les médecins (31 %), ce qui correspond aux résultats des trois derniers sondages.
- Les répondants accordent une note de satisfaction moyenne de 8,6 sur 10 au sentiment d'être valorisés par leurs clients, 8,1 au sentiment d'être valorisés par leurs pairs, et 7,2 au sentiment d'être valorisés par leur employeur.
- Les répondants sont le plus satisfaits des pratiques de lutte contre les infections (87 %), de l'emplacement (76 %), et des relations avec les collègues et le personnel (75 %).



- Les répondants qui fournissent des soins cliniques sont le plus souvent d'accord qu'ils ont le pouvoir décisionnel de documenter les évaluations des clients et les diagnostics d'hygiène dentaire (89 %), de documenter les services et de mettre en œuvre des services d'hygiène dentaire (88 %), et d'élaborer un plan de soins d'hygiène dentaire (87 %).
- Les répondants ont déclaré avoir le moins de pouvoir décisionnel en matière d'orientation vers d'autres professionnels de la santé (64 %). Ces résultats correspondent à ceux de 2019.

RÉSUMÉ Profil professionnel

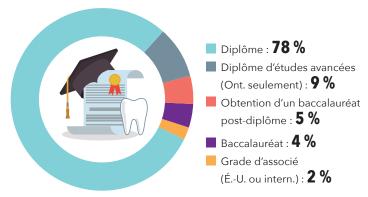
Formation en hygiène dentaire et salaire horaire moyen

- Le niveau le plus élevé de formation en hygiène dentaire des répondants est le diplôme en hygiène dentaire (87 %), suivi du baccalauréat (9 %) et de la maîtrise (0,2 %).
- Les répondants titulaires d'un baccalauréat en hygiène dentaire gagnent 11 % de plus que ceux qui détiennent un diplôme en hygiène dentaire.



- 18 % des répondants détiennent un baccalauréat dans un domaine autre que l'hygiène dentaire; 3 % ont une maîtrise ou un doctorat dans un domaine autre que l'hygiène dentaire.
- Les répondants qui détiennent un diplôme d'études supérieures dans un domaine autre que l'hygiène dentaire gagnent 6 % de plus que ceux sans formation hors du domaine de l'hygiène dentaire.

Attestations d'études en hygiène dentaire

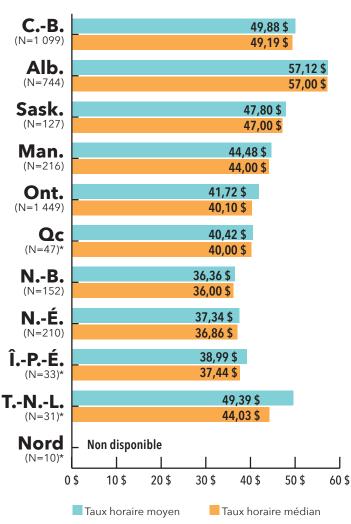


Attestations d'études dans un domaine autre que l'hygiène dentaire



Écart entre les provinces

- Les répondants des provinces de l'Atlantique, du Québec et de la Saskatchewan sont plus susceptibles de travailler à temps plein, alors que les répondants de la Colombie-Britannique et de l'Alberta ont plus tendance à travailler à temps partiel. Au travers le Canada, les répondants qui travaillent à temps partiel gagnent, en moyenne, un salaire horaire qui est 4 % plus élevé que ceux qui travaillent à temps plein.
- Les répondants employés de cliniques dentaires détenues par des sociétés sont plus courants à l'Île-du-Prince Édouard, en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan.



^{*}Interpréter avec prudence en raison de la taille de l'échantillon



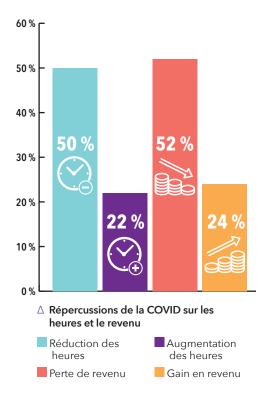
RÉSUMÉ

Propriétaires d'une pratique autonome et malaise, douleur ou problèmes médicaux liés au travail

Propriétaires d'une pratique autonome

- Le pourcentage de répondants qui affirment être propriétaires d'une pratique autonome d'hygiène dentaire (5 %) est demeuré stable depuis 2017.
- En moyenne, ces propriétaires de pratique autonome sont en affaire depuis un peu moins de six ans. Trente-neuf pour cent (39 %) sont propriétaires de leur cabinet depuis un à cinq ans, et 20 % sont en activité depuis plus de 10 ans, ce qui est presque le double du pourcentage (11 %) de 2019.
- La plupart des pratiques autonomes sont situées dans un endroit ayant pignon sur rue ou à domicile (67 %), suivis par les pratiques mobiles (25 %) et la pratique en soins de longue durée (7 %).

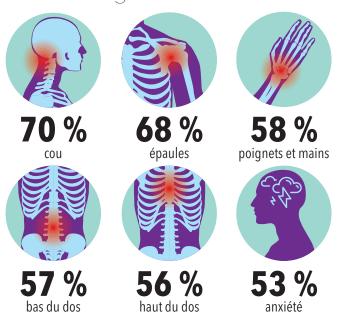
- 90 % de ces propriétaires de pratique autonome d'hygiène dentaire sont propriétaires uniques de leur entreprise.
- La moitié des propriétaires de pratique autonome signalent une diminution des heures (50 %) ou de leur revenu brut (52 %) en raison de la pandémie de la COVID-19. À l'inverse, 22 % déclarent une augmentation des heures et 24 % signalent une augmentation du revenu brut en raison de la COVID-19.
- Les propriétaires de pratique autonome rapportent des taux de satisfaction élevés à l'égard de leur milieu de pratique, et la moyenne est de 8,7 sur une échelle de 10 points.



Malaise, douleur ou problèmes médicaux liés au travail

- 92 % des répondants déclarent avoir eu de la douleur liée au travail dans la dernière année. Bien que ce pourcentage représente une hausse significative par rapport à 2019 (76 %), le taux correspond aux résultats du sondage de 2015 (89 %) et de 2017 (87 %). Les douleurs liées au travail sont le plus souvent au cou (70 %) et aux épaules (68 %). Un peu moins de six répondants sur dix signalent de la douleur aux poignets/mains (58 %), au bas du dos (57 %) et au haut du dos (56 %).
- 65 % des répondants déclarent avoir eu des troubles médicaux liés au travail dans la dernière année. Bien que ce pourcentage demeure élevé, ce taux est une baisse significative par rapport au taux de 74 % en 2019 et de 72 % en 2017. Le plus souvent, les répondants disent vivre de l'anxiété/du stress (53 %), ce qui est deux fois et demie plus élevé qu'en 2019. Les problèmes de santé mentale, à 15 %, sont les prochains problèmes médicaux les plus couramment déclarés. Seulement 6 % des répondants déclarent avoir eu un problème médical lié à la COVID-19.

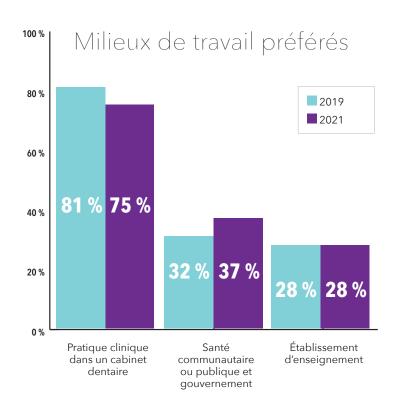
Problèmes de santé et douleur signalés



RÉSUMÉ L'avenir et conclusion

L'avenir

- Il est possible que la profession d'hygiéniste dentaire subisse un roulement de personnel considérable dans les cinq prochaines années. Dix pour cent (10 %) des répondants envisagent de quitter la profession dans les deux prochaines années (par rapport à 4 % en 2019, 5 % en 2017, et 4 % en 2015), alors qu'un autre 18 % envisagent de quitter la profession dans les trois à cinq prochaines années. Moins de la moitié des répondants (48 %) envisagent de rester dans la profession pour plus de dix ans.
- La retraite est la raison la plus souvent citée pour quitter la profession (60 %), suivie par le désir d'un changement ou d'une nouvelle carrière (22 %).
- La pandémie de la COVID-19 a eu un effet sur les plans des hygiénistes dentaires. 17 % des répondants qui envisagent de quitter la profession le font en raison d'un déclin de la satisfaction au milieu de travail attribuable à la pandémie et 12 % citent une retraite anticipée en raison de la pandémie.
- Parmi les répondants qui envisagent de rester plus que deux ans dans la profession, le milieu de travail de préférence continue d'être la pratique clinique (75 %), suivie par la santé communautaire ou publique et le gouvernement (37 %), et les établissements d'enseignement (28 %).



Conclusion

Les hygiénistes dentaires sont engagés à préserver, à promouvoir et à améliorer la santé buccodentaire et systémique de tous les Canadiens. Bien que la tendance à la hausse de salaire continue partout au pays et que les hygiénistes dentaires profitent d'améliorations dans leurs environnements de travail, ils ont aussi été confrontés à des défis sans précédent pour fournir des services buccodentaires sécuritaires et de haute qualité à leurs clients pendant la pandémie de la COVID-19.

L'ACHD est touchée de la force et de la résilience de ses membres et continuera à les soutenir professionnellement tout au long de la crise. L'ACHD s'engage aussi à sensibiliser la population aux hygiénistes dentaires à titre de prestataires de soins de santé primaires essentiels et à plaider pour un meilleur accès aux soins buccodentaires pour tous les Canadiens.

© 2022 ACHD. Droits d'auteurs détenus par l'Association canadienne des hygiénistes dentaires. Aucune partie du présent document ne peut être réimprimée, reproduite, archivée dans un système de repérage ou transcrite de quelque manière que ce soit (électronique, mécanique, photocopiée ou autre) sans obtenir la permission écrite de l'ACHD. Communiquez avec marketing@achd. ca. Pour citer cet ouvrage, une mention appropriée doit être accordée à l'ACHD, comprenant le titre de la publication, l'éditeur et les numéros de pages.





ACHD des hygiénistes dentaires

info@achd.ca www.achd.ca